

**Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale  
d'Hennuyères**

**Procès verbal de la séance du 21 novembre 2018**

**Présents :** Mr Joseph Trenson, Mme Fanny, Mme Marie

Nicolas Jacquet, Isabelle Beaussart, Stéphanie Herman, Cindy Decooman, Séverine Verlinden, Sylvie Themelin, Axelle Canon, Lefebvre Vincent, Coeckelbergs Quentin, Joris Jeremy, Nicolas Czetwertynski, Dorothée Vatin

**1ère partie à 20h00 : avec la direction et les enseignants**

1. Petit déjeuner cougnou

Les cougnous sont commandés. Il faut compter les tasses à café et voir si il ne sera nécessaire d'en commander en complément. Monsieur Joseph propose que les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire puissent installer les tables le vendredi. Il faudrait en réserver 15 supplémentaires à la commune. Les affiches et le tout cartable sont en cours de réalisation. Il y aura des bricolages faits par les enfants en vente par les institutrices maternelles.

2. L'armistice - les 100 ans:

Cette année, il y a eu une centaine de personnes présentes avec enfants compris. Il y a eu un lâcher de ballons. C'est la commune qui a payé. Il faut garder le côté solennel de la cérémonie. L'idée est de continuer cela chaque année. Pour l'armistice 40- 45, comme c'est un jour d'école, il est prévu que les enfants de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire reproduisent la même cérémonie.

3. Projet ludothèque:

Il y a des activités qui se font toute l'année. Les jeux de société sont stockés et gérés à partir de la classe de Mme Gwendoline mais ils sont disponibles pour toutes les classes.

4. Projet bibliothèque:

Monsieur Régis gère la bibliothèque et une bénévole, bibliothécaire à la retraite, gère les locations de livres. Elle vient 2 fois par semaine. Certains jours, les enseignants vont avec leur classe dans la bibliothèque.

5. Petite cour de récréation:

Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire vont dans la petite cour pour les petites récréations car la réception de l'école a eu lieu. Les cours vont être équipées en jeux.

## 6. Projet d'école – zéro déchet:

Monsieur Régis relance le projet « tri des poubelles ». Il va y avoir 4 poubelles : déchets – PMC – cartons – Compost. L'idée est d'arriver à une école sans déchet et donc conscientiser les parents et les enfants au fait de ne plus apporter de déchets à l'école.

## 7. Suivi travaux :

- pour l'accès aux classes maternelles : le principe d'accès par la grille est privilégié car ça semble plus sécurisé pour les petits. Un inconvénient est que les parents n'ont plus accès aux bricolages et travaux des enfants.

## 8. Garderie – Etude – Cours de néerlandais:

Madame Brigitte laisse une période de battement raisonnable entre la garderie et les activités extra scolaires. Mais vu le nombre d'enfants présents, elle doit pointer les enfants régulièrement. Il est demandé aux parents d'être à l'heure pour récupérer les enfants.

Madame Brigitte autorisera les enfants à manger leur collation dans la cour avant le cours de néerlandais.

## 9. Saint Nicolas:

Les cadeaux sont déjà réservés. Chaque enfant reçoit un cadeau jusqu'en 3<sup>ème</sup> primaire. En 4<sup>ème</sup>, il y aura un spectacle de magie et les 5 et 6<sup>ème</sup> primaire iront au cinéma à Braine-le-comte. Les enfants auront une mandarine sur leur bureau en arrivant le matin pour annoncer le passage de Saint Nicolas. Monsieur Trenson s'occupe d'aller chercher des bonbons et des mandarines. L'AP paie la moitié des frais pour les bonbons.

## 10. Les classes flexibles :

Présentation de la classe pilote de Madame Marie : La classe est répartie en îlots avec plusieurs types d'assise. Par contre, il y a toujours un banc par élève. Les enfants doivent toujours rester en binôme et donc si ils veulent changer de place, c'est à 2. Les enfants choisissent là où ils veulent s'asseoir. Il y a aussi d'autres types de tables (hautes, basses, tablettes individuelles). C'est une classe semi flexible car dans les vraies classes flexibles, les enfants ont des objectifs à atteindre mais travaillent seuls. Ici le cadre collectif est maintenu.

- Bilan : l'avantage est que les enfants peuvent s'espacer. Ça aide les enfants plus nerveux. Le bilan est assez positif. Comme il y a aussi des bancs, les enfants qui ne veulent pas une autre assise peuvent s'installer de façon classique.

## 2ème partie: Membre de l'AP

### 1. Charte AP:

Une charte sera proposée avec des règles de bonne conduite. La charte sera signée lors de la prochaine réunion.

### 2. Sous groupes :

Dès janvier, il faut lancer le groupe :

- Carnet pub. Il faut aller démarcher les commerçants et les inviter à placer une pub dans notre carnet. Les 1500 exemplaires sont imprimés par la commune.
- Lots de tombola : il faut démarcher les commerçants pour recevoir des lots. Jeremy évoque une filière pour avoir des lots à bons prix et va se renseigner.
- Jeux pour la fancy fair : qu'est-ce qu'on fait comme jeu, qui va gérer les jeux, qui va installer les jeux, ...

### 3. Projet scrabble – Financé en caisse de classe:

Location pendant 5 ans du matériel pour s'entraîner avec les enfants. Au bout des 5 ans, les jeux appartiendront à l'école. L'école est inscrite au concours inter école. Pour financer cette année, Monsieur Régis va utiliser sa caisse de classe de l'année passée non utilisée. Pour les années à venir, le montant sera divisé en nombre de classes participantes au projet. Pour le moment, il y a 4 classes intéressées. Le projet a été accepté.

### 4. Saint Nicolas:

Des parents de l'AP peuvent venir pour aider pour la distribution des cadeaux, prendre les photos et installer les enfants. Le matin, ce sont les maternelles. L'après-midi, ce sont les primaires. On fera des photos de classe et pas des photos individuelles.

Il faut 2 équipes :

- une équipe du matin : dès 7h30 pour préparer Saint Nicolas. Il faut 4 personnes.
- une équipe de l'après midi : 4 personnes

### 5. Déjeuner cougnou :

Il y aura une réunion amicale le 12 décembre. Le déjeuner cougnou est le 16 décembre de 8h à 11h30. La préparation sera le vendredi ou le samedi soir.